



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

DÉPARTEMENT DE LA FORMATION

ET DES FINANCES

SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE

Offres publiques d'emplois

de postes à pourvoir pour l'année scolaire 2026-2027

Enseignements obligatoire et postobligatoire

1^{ère} phase

Les offres d'emplois sont disponibles sur :

- ✓ www.rpn.ch/emplois
- ✓ www.ne.ch/seo
- ✓ www.ne.ch/offres-emploi

Enseignement obligatoire (années 1 à 11)

A. Enseignement obligatoire : informations importantes pour les candidat·e·s

1. De par la loi, le personnel enseignant doit être domicilié en Suisse et y vivre.
2. La signification de l'astérisque figurant à côté des OPE est la suivante : * = Le poste sera probablement repourvu par voie d'appel (*la personne actuellement chargée du poste est candidate*)
3. L'entrée en fonction des postes mis au concours dans le présent document est prévue pour le début de l'année scolaire 2026-2027.
4. Le délai de postulation est fixé au : **vendredi 6 mars 2026**.
5. Les dossiers de postulation doivent contenir :
 - a) une lettre de motivation ;
 - b) un curriculum vitae ;
 - c) une copie de vos titres académiques et pédagogiques ;
 - d) une copie de vos certificats de travail ;
 - e) une copie de votre extrait du casier judiciaire « classique » datant de moins de trois mois.

Avec le dossier de postulation, il est suffisant d'envoyer une copie de votre extrait du casier judiciaire « classique ». Les personnes venant de l'étranger et qui sont domiciliées en Suisse depuis moins de 5 ans, doivent transmettre une copie de l'extrait du casier judiciaire étranger ainsi qu'une copie de l'extrait du casier judiciaire « classique » suisse. Les personnes domiciliées à l'étranger doivent envoyer une copie de l'extrait du casier judiciaire étranger. Les extraits du casier judiciaire provenant de l'étranger doivent être transmis dans une langue nationale suisse ou en anglais. Ils doivent être délivrés par l'autorité compétente du pays concerné. Une fois engagé·e, l'extrait papier original¹ ainsi qu'une copie de la pièce d'identité sont à transmettre impérativement au nouvel employeur. Ce document ne doit pas dater de plus de trois mois. Les frais liés à la commande de l'extrait sont à la charge du/de la candidat·e. Vous trouverez toutes les informations relatives à la commande de l'extrait du casier judiciaire suisse sur le site Internet de l'Office fédéral de la justice (OFJ).

6. La lettre de motivation peut être demandée sous la forme dactylographiée ou manuscrite. Il convient dès lors d'être attentif·ve à la forme requise dans l'offre (*indication figurant sous l'adresse de postulation*).
7. Un numéro de téléphone doit être indiqué dans la lettre de motivation.
8. Il n'est pas nécessaire d'adresser la correspondance de candidature sous pli recommandé.

B. Enseignement obligatoire : publication des OPE - comment être informé·e directement ?

La 1^{ère} phase des OPE (en février) et la 2^{ème} phase (en mars-avril) servent à mettre au concours les postes avec un astérisque ainsi que ceux qui sont à pourvoir.

En dehors de ces deux phases, les postes à pourvoir peuvent être publiés en tout temps. Afin de suivre la publication de ces OPE, le SEEO met à votre disposition une bourse à l'emploi qui vous permet de recevoir automatiquement un courrier électronique d'information dès qu'un poste est mis au concours.

¹Soit le document officiel reçu de l'autorité compétente (pour la Suisse : l'Office fédéral de la justice).

Vous avez la possibilité de vous y abonner via un formulaire très simple sur le site Internet suivant : www.rpn.ch/emplois → Infos emplois → Bourse à l'emploi Inscription - désinscription, dans la colonne de gauche.

C. Enseignement obligatoire : où trouver des informations complémentaires ?

Vous trouverez sur la page Internet du secteur droit et ressources humaines du SEEO (www.ne.ch/seo), onglets « Droit et ressources humaines », « Offres d'emplois », sur la colonne de gauche, des réponses aux questions suivantes :

- *Où peut-on trouver des informations sur les cercles scolaires, les écoles spécialisées et les institutions avec classes internes ?*
- *Quelles sont les démarches à effectuer lorsque l'on est titulaire d'un diplôme d'enseignement obtenu à l'étranger ?*
- *Quels sont les titres exigés pour enseigner dans la scolarité obligatoire ?*

Les informations concernant le salaire sont disponibles dans les onglets "Salaire" et "Documents à télécharger".

Vous trouverez encore d'autres informations sur la page Internet précitée.

Enseignement postobligatoire (formation professionnelle, formation académique et formation générale)

A. Enseignement postobligatoire : généralités

L'entrée en fonction des postes mis au concours dans le présent document est prévue pour le 1^{er} août 2026.

Le délai de postulation est fixé au : **dimanche 8 mars 2026**

Le/la candidat·e doit vivre en Suisse. La loi impose en effet aux titulaires de fonction publique d'avoir leur domicile en Suisse et d'y vivre. D'autre part, lors de l'engagement et de la nomination, un extrait du casier judiciaire sera exigé.

Les dossiers de candidature doivent contenir une lettre de motivation, un curriculum vitae, les titres académiques et pédagogiques, les certificats de travail (regroupées dans un seul fichier PDF) ainsi qu'une copie de la carte d'identité ou du titre de séjour.

B. Enseignement postobligatoire : conditions pour postuler

Formation professionnelle :

- a) Avoir une expérience de 6 mois en entreprise. Être au bénéfice d'un titre d'une haute école (master, bachelor), ou d'un diplôme de formation professionnelle supérieure (diplôme ou brevet fédéral ou diplôme ES) ou titres équivalents.
- b) Être au bénéfice d'un titre pédagogique correspondant au type d'enseignement et au taux d'activité (HEFP, HEP avec complément HEFP). Le titre pédagogique de l'HEFP peut être obtenu en cours d'emploi.

Formation académique / formation générale :

- a) Être au bénéfice d'un master ou d'un titre jugé équivalent et d'un titre pédagogique HEP.

C. Enseignement postobligatoire : remarques

- a) Pour tous renseignements, les candidat·e·s sont prié·e·s de s'adresser à la direction du centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE) ou du lycée concerné.
- b) Dans le cadre de leur enseignement, le personnel enseignant peut être appelé à dispenser des leçons de même type dans le lycée concerné ou dans l'ensemble du CPNE.

Enseignement obligatoire

Offres d'emplois

Années 1 à 11 (cycles 1, 2 et 3)

Éorén (École Obligatoire de la Région de Neuchâtel)

Les postulations doivent être envoyées par messagerie électronique à l'adresse suivante : eorenrecrutement@rpn.ch

(merci d'envoyer uniquement des documents en format PDF.)



**Merci de bien vouloir lister les libellés des postes qui vous intéressent sur votre lettre de motivation.
La lettre de candidature doit être dactylographiée.**



Centre de La Côte

- 1 enseignant·e spécialiste d'espagnol (OLM) à temps partiel (4 périodes) pour les années 11 de la scolarité obligatoire (cycle 3)
- 1 enseignant·e spécialisé·e à temps partiel (environ 25 périodes) pour les années 1 à 11 de la scolarité obligatoire (cycles 1, 2 ou 3)
- 1 enseignant·e généraliste à temps complet pour les années 5-6 de la scolarité obligatoire (cycle 2)
- 1 enseignant·e généraliste à temps partiel (environ 17 périodes) pour les années 5-6 de la scolarité obligatoire (cycle 2)
- 1 enseignant·e généraliste à temps complet pour les années 7-8 de la scolarité obligatoire (cycle 2)
- 1 enseignant·e généraliste à temps partiel (environ 20 périodes) pour les années 1-2 de la scolarité obligatoire (cycle 1)

Centre du Bas-Lac

- 1 enseignant·e généraliste à temps partiel (40%, les lundis et mardis) dans une classe de 56FR de la scolarité obligatoire (cycle 2)
- 1 enseignant·e généraliste à temps partiel (50%, les lundis matins, mardis matins et vendredis matins) dans une classe de 12FR de la scolarité obligatoire (cycle 1)
- 1 enseignant·e généraliste à temps partiel (20%, les jeudis) dans une classe de 5FR de la scolarité obligatoire (cycle 2)
- 1 enseignant·e généraliste à temps partiel (20%, les vendredis) dans une classe de 5FR de la scolarité obligatoire (cycle 2)
- 1 enseignant·e généraliste à temps partiel (28%, les jeudis après-midis et les vendredis) dans une classe de 456FR de la scolarité obligatoire (cycles 1 et 2)

- 1 enseignant·e spécialiste de LCA (Langues et Cultures de l'Antiquité) à temps partiel (9 périodes) dans les années 9 et 10 de la scolarité obligatoire (cycle 3)
- 1 enseignant·e spécialiste d'allemand à temps complet pour les années 9 à 11 de la scolarité obligatoire (cycle 3)
- 1 enseignant·e spécialiste de mathématiques à temps partiel (12 périodes) pour les années 9 et 10 de la scolarité obligatoire (cycle 3)
- 1 enseignant·e spécialiste d'anglais à temps partiel (8 périodes) pour l'année 9 de la scolarité obligatoire (cycle 3)
- 1 enseignant·e d'activités créatrices manuelles (AMB) à temps partiel (6 périodes) pour les années 7 et 8 de la scolarité obligatoire (cycle 2)
- 1 enseignant·e d'activités visuelles et artistiques (AVI) à temps partiel (6 périodes) pour les années 9 à 11 de la scolarité obligatoire (cycle 3)
- 1 enseignant·e généraliste à temps complet pour l'année 6 de la scolarité obligatoire (cycle 2). Ouverture de classe pour une année scolaire.

Centre des Deux-Thielle

- 1 enseignant·e généraliste temps partiel (24 périodes) pour les années 5-6 de la scolarité obligatoire (cycle 2) au Landeron.
- 1 enseignant·e généraliste à temps partiel (20 périodes) pour les années 1 à 4 de la scolarité obligatoire (cycle 1)
- 1 enseignant·e généraliste à temps partiel (entre 16 et 20 périodes) pour les années 5-6 de la scolarité obligatoire (cycle 2)
- 1 enseignant·e généraliste à temps partiel (22.5 périodes) pour les années 7-8 de la scolarité obligatoire (cycle 2)
- 1 enseignant·e spécialiste de français à temps partiel (entre 22.5 et 25 périodes) pour les années 9-11 de la scolarité obligatoire (cycle 3)

Cercle scolaire de Colombier et environs
(cescole)

Les postulations doivent être envoyées par messagerie électronique à l'adresse suivante : cescole.RH@rpn.ch

 **La lettre de motivation doit être dactylographiée.**

cescole
 cercle scolaire de colombier et environs

Cercle scolaire régional Les Cerisiers
(CSRC)

Les postulations doivent être envoyées par messagerie électronique à l'adresse suivante : csrcerisiers@rpn.ch

 **La lettre de motivation doit être dactylographiée.**



Cercle scolaire de Val-de-Ruz (CSV)

Les postulations doivent être envoyées par messagerie électronique à l'adresse suivante : cercle-scolaire.val-de-ruz@ne.ch
À l'att. de M. Fabrice Sourget, directeur

 **La lettre de motivation doit être dactylographiée. Dossier à envoyer en un seul pdf.**



- 1 enseignant·e de discipline spéciale ACM à temps partiel (20/30 périodes) pour les années 8 à 11 de la scolarité obligatoire (cycle 2 et 3)

- 1 enseignant·e généraliste à temps complet pour les années 1 et 2 de la scolarité obligatoire (cycle 1)
- 2 enseignant·e·s généralistes à temps partiel (10-14 périodes) pour les années 1 et 2 de la scolarité obligatoire (cycle 1)
- 1 enseignant·e généraliste à temps partiel (16-20 périodes) pour les années 1 à 11 de la scolarité obligatoire (cycles 1-2-3) consistant en un poste d'enseignant itinérant de soutien pédagogique et éducatif.
- 1 enseignant·e spécialiste ALL à temps partiel (22 périodes) pour les années 9 à 11 de la scolarité obligatoire (cycle 3)

-
- 1 enseignant·e généraliste à temps complet pour les années 4 à 5 de la scolarité obligatoire (cycles 1 et 2)

- 1 enseignant·e généraliste à temps partiel (18 périodes) pour les années 5 à 8 de la scolarité obligatoire (cycle 2)
- 1 enseignant·e spécialiste de mathématiques et sciences à temps complet pour les années 9 à 11 de la scolarité obligatoire (cycle 3)
- 1 enseignant·e spécialiste de mathématiques et sciences à temps partiel (21 périodes) pour les années 9 à 11 de la scolarité obligatoire (cycle 3)

- 1 enseignant·e spécialiste de français et langues et cultures de l'antiquité à temps partiel (21 périodes) pour les années 9 à 11 de la scolarité obligatoire (cycle 3)
- 1 enseignant·e spécialiste d'allemand et d'anglais à temps complet pour les années 9 à 11 de la scolarité obligatoire (cycle 3)

École obligatoire de La Chaux-de-Fonds
(EOCF)

Les postulations doivent être envoyées par messagerie électronique à l'adresse suivante : eocf.admin@ne.ch

 **La lettre de motivation doit être dactylographiée.**



- 3 enseignant·e·s spécialistes d'allemand à temps complet, divisible en temps partiels dans les années 9 à 11 de la scolarité obligatoire (cycle 3)
- 2 enseignant·e·s spécialistes de français à temps partiel (14 périodes) dans les années 9 à 11 de la scolarité obligatoire (cycle 3)
- 1 enseignant·e spécialisé·e (classes de formation spéciale) à temps partiel (14 périodes) dans les années 9 à 11 de la scolarité obligatoire (cycle 3)
- 1 enseignant·e spécialiste de mathématiques à temps partiel (14 périodes) pour les années 9 à 11 de la scolarité obligatoire (cycle 3)
- 1 enseignant·e spécialiste d'anglais à temps partiel (14 périodes) pour les années 9 à 11 de la scolarité obligatoire (cycle 3)
- 1 enseignant·e d'activités créatrices et manuelles à temps partiel (14 périodes) pour les années 9 à 11 de la scolarité obligatoire (cycle 3)
- 2 enseignant·e·s généralistes à temps partiel (12 à 22 périodes) pour les années 5 et 6 de la scolarité obligatoire (cycle 2)
- 1 enseignant·e généraliste à temps partiel (23 périodes) pour les années 7 et 8 de la scolarité obligatoire (cycle 2)
- 1 enseignant·e généraliste à temps complet pour les années 7 et 8 de la scolarité obligatoire (cycle 2)
- 4 enseignant·e·s généralistes à temps complet pour les années 1 et 2 de la scolarité obligatoire (cycle 1)
- 2 enseignant·e·s généralistes à temps partiel (12.5 périodes) pour les années 1 et 2 de la scolarité obligatoire (cycle 1)
- 2 enseignant·e·s généralistes à temps partiel (12.5 périodes) pour les années 3 et 4 de la scolarité obligatoire (cycle 1)

Cercle scolaire Le Locle (CSLL)
A l'att. de M. Ivan Deschenaux
Directeur ad interim
Hôtel-de-Ville 5
2400 Le Locle

 **La lettre de motivation doit être dactylographiée.**



1-2 enseignant·e·s généraliste·s à temps partiel (12 périodes) pour les années 1 à 4 de la scolarité obligatoire (cycle 1)

1 enseignant·e spécialisé·e à temps partiel (14 périodes), avec MAES ou titre équivalent, pour les années 1 à 11 de la scolarité obligatoire (cycle 1, 2 et 3)

1 enseignant·e spécialiste d'allemand à temps partiel (14 périodes) pour les années 9 à 11 de la scolarité obligatoire (cycle 3)

Cercle scolaire du Val-de-Travers (CSV)T
École Jean-Jacques Rousseau

Les postulations doivent être envoyées par messagerie électronique à l'adresse suivante : jjr.bureauRH@rpn.ch

 **La lettre de motivation doit être dactylographiée.**



1 enseignant·e spécialiste de sciences de la nature à temps partiel (26 périodes) pour les années 9 à 11 de la scolarité obligatoire

Fondation F.-L. Borel
Madame Kramer Valentine
Directrice adjointe
Chemin du Ruz Chasseran 1
2056 Dombresson

 **La lettre de motivation doit être dactylographiée.**

1 enseignant·e spécialisé·e à temps partiel 10 périodes pour des élèves d'une classe FS en institution (cycles 2 et 3; idéalement mardi tout le jour et jeudi après-midi)

Centre pédagogique de Malvilliers
Postulation enseignant·e
Malvilliers 3
2043 Boudevilliers

 **La lettre de motivation doit être dactylographiée**

1 enseignant·e SHS "Cours de Culture et Société" (Sciences humaines et sociales – histoire, géographie, citoyenneté) à 7.14% (2P, indice 28), les vendredis après-midi

1 enseignant·e de Français "Cours d'Expression écrite et littérature" (travailler la langue française à partir de la littérature et l'expression écrite) à 7.14% (2P, indice 28), les vendredis après-midi

2 enseignant·e·s spécialisé·e·s à 82.14% (23P, indice 28) dans la cadre d'une mesure renforcée de pédagogie spécialisée (MRPS), en école ordinaire.

Enseignement postobligatoire

Offres d'emplois

Formation professionnelle

CPNE-ECG

Enseignement de la culture générale

- 1 poste partiel (50%) d'enseignant·e de la discipline culture générale en formation professionnelle (CDMax année scolaire 2026-2027)

Les dossiers de postulation doivent être déposés en ligne sur la page suivante :

<https://www.ne.ch/autorites/DESC/SRHE/offres-emploi/Pages/accueil.aspx>



CPNE-TN

Pôle Terre et Nature

- 1 poste partiel (65%) d'enseignant·e de branches professionnelles pour la filière CFC Agriculteur·trice

Les dossiers de postulation doivent être déposés en ligne sur la page suivante :

<https://www.ne.ch/autorites/DESC/SRHE/offres-emploi/Pages/accueil.aspx>



CPNE-2S

Pôle Santé et Social

- 1 poste partiel (50%-60%) d'enseignant·e de branches professionnelles pour la filière CFC Assistant·e en soins et santé communautaire (ASSC)

Les dossiers de postulation doivent être déposés en ligne sur la page suivante :

<https://www.ne.ch/autorites/DESC/SRHE/offres-emploi/Pages/accueil.aspx>

- 2 postes partiels (80%-90%) d'enseignant·e·s en écoles supérieures pour les filières ES d'Éducateur·trice de l'enfance (EDE) et d'Éducateur·trice social·e (EDS)
- 1 poste partiel (30%-40%) d'enseignant·e de maturité professionnelle en anglais



Formation académique / formation générale

Lycée Jean-Piaget
2000 Neuchâtel

- 1 poste partiel (65%) d'enseignant·e de maturité gymnasiale et spécialisée en français

Les dossiers de postulation doivent être déposés en ligne sur la page suivante :
<https://www.ne.ch/autorites/DESC/SRHE/offres-emploi/Pages/accueil.aspx>



Lycée Blaise-Cendrars
2300 La Chaux-de-Fonds

- 1 poste partiel (40%-50%) d'enseignant·e de maturité gymnasiale et spécialisée en allemand

Les dossiers de postulation doivent être déposés en ligne sur la page suivante :
<https://www.ne.ch/autorites/DESC/SRHE/offres-emploi/Pages/accueil.aspx>



- 1 poste partiel (20%-25%) d'enseignant·e de maturité gymnasiale et spécialisée en italien
- 1 poste partiel (30%-50%) d'enseignant·e de maturité gymnasiale et spécialisée en géographie
- 1 poste partiel (40%-60%) d'enseignant·e de maturité gymnasiale et spécialisée en philosophie
- 1 poste partiel (60%-80%) d'enseignant·e de maturité gymnasiale et spécialisée en français